

Monsieur le Maire,

A l'initiative du Comité d'Histoire du Pays de Ploemeur et du Comité du Souvenir Français, vous avez bien voulu accepter qu'un hommage soit rendu, en ce jour de fête nationale, à trois ploemeurois morts au champ d'honneur pendant la guerre franco-prussienne de 1870-1871, et oubliés de tous.

Il n'est pas question de faire l'analyse de cette guerre, disons simplement que craignant de voir Bismarck instaurer l'hégémonie allemande sur l'Europe, Napoléon III a pris le risque de déclarer la guerre à la Prusse le 19 juillet 1870, ce qui entraînera par une cascade de défaites de l'armée française amoindrie et désorganisée, le désastre de Sedan le 1^{er} septembre 1870, et la chute du Second Empire.

La III^{ème} République proclamée le 4 septembre 1870, ne pourra empêcher le siège de Paris et la capitulation de janvier 1871.

De cette guerre, la France perdra l'Alsace et la Lorraine, versera une indemnité de guerre de 5 milliards de francs or, et devra supporter l'occupation de l'Est, pendant deux longues années.

Mais aussi, et surtout, 88000 soldats français ont perdu la vie au combat, souvent enterrés dans les fosses communes, sans plaque d'identification individuelle, ou dans les tristes cimetières des villes vers lesquelles, blessés, ils avaient été évacués, pour mourir dans une relative indifférence.

Et bien sûr, la très grande majorité de ces glorieux morts ne recevront jamais de sépulture dans leur terre natale, ajoutant une nouvelle peine aux familles.

Pourtant leur souvenir reste dans la Mémoire des compagnons d'armes, ceux avec lesquels ils ont quitté leurs départements, « leur petite Patrie », au sein des bataillons levés, ceux avec lesquels ils ont combattu.

Ce sont ces vétérans de 1870 qui ont enfin réussi à faire admettre, que malgré la défaite durement ressentie par le pays, il convenait de rendre hommage aux soldats disparus.

De cette situation est né le Souvenir Français, dont le culte du Souvenir, l'amour de la Patrie, emplissaient le cœur des jeunes alsaciennes et lorraines, en costume traditionnel, qui bravant l'occupation ennemie, déposaient une cocarde aux couleurs nationales, sur les tombes des soldats oubliés.

Depuis, le Souvenir Français n'a cessé d'œuvrer pour conserver la Mémoire de ceux qui sont morts pour la Patrie, pour préserver la Liberté et les Droits de l'Homme.

Mais le travail de Mémoire s'accompagne d'une exigence de réparations, de reconnaissance.

Il est toujours temps de réparer une injustice, un oubli.

Quand on sait qu'il a fallu attendre une loi du 4 avril 1873 pour que l'Etat prenne en charge le recensement des tombes militaires et que l'on voit alors apparaître les premiers monuments sur les tombes collectives, que les survivants de cette guerre ont dû attendre 1911 pour se voir décerner une médaille commémorative, force est de reconnaître que les combattants de 1870-1871, ont été parmi les oubliés de l'Histoire.

Trois Ploemeurois, que les recherches de notre ami Paul Evanno ont permis de retrouver, y font malheureusement partie :

- Victor JOM, né le 30 mai 1843 à Bannalec mais domicilié à la Villeneuve en Ploemeur, grenadier au 3^{ème} Régiment de la Garde Impériale, blessé par arme à feu le 16 août 1870 à Rezonville, alors que l'Armée du Rhin se replie sur Metz. Transféré à l'ambulance de l'armée du Rhin à Versailles, il y décède le 17 août 1870.
- Yves LE GUELDRÉ né le 7 janvier 1849 à Ploemeur Lannenec, où il résidait. Garde du 1^{er} Bataillon de la Garde Nationale Mobile du Morbihan, mortellement blessé dans les combats qui se déroulèrent près de la ferme de Groslay à Montmorency, le 21 décembre 1870. Il faisait partie des unités de seconde ligne, mobilisées pour aller renforcer la Garde nationale parisienne.
- Jean SALIC, né le 18 mars 1845 à Ploemeur et domicilié à Keryado en Ploemeur. Soldat au 124^{ème} Régiment de ligne, est blessé par arme à feu le 30 novembre 1870, alors que son régiment participe à la défense de la capitale. Il décède à Paris le 1^{er} décembre 1870.

Bien que nous soyons en présence de trois types de soldats différents : engagé, réserviste et appelé, tous trois sont morts dans le cadre des combats opposant des unités officielles de l'armée française, armée impériale ou armée républicaine, à l'armée prussienne, et ont bien mérité de la Patrie.

C'est pourquoi, Monsieur le Maire, nous membres du Souvenir Français et du Comité d'Histoire, avons tenu à honorer leur Mémoire et que leurs noms soient inscrits sur le monument aux morts de notre commune.

Nous vous en remercions.

14 juillet 2009